



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 19/2021

Date convocation	: 07.04.2021
Nombre de conseillers	: 11
En exercice	: 10

Présents	: 8
Votants	: 9

L'an deux mille vingt et un, le douze avril à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

Présents : Mesdames : Aude SALVAT-LÔ - Sylvie THUBIÈRES, conseillères municipales.

Messieurs : Omar AÏT MOUH - Michel COURTESOLE - Olivier JURADO - Jean-Pierre PLANCADE - Bernard VIÉ, conseillers municipaux.

Absente : Anne-Laurence FRULLINI.

Procuration : Marie-France LOISEL à Cédric LEMOINE.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre PLANCADE.

Objet : Aménagement du quartier du Graba « Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales ».

M. le Maire rappelle au conseil municipal la nécessité de créer un bassin de rétention des eaux pluviales, dans le cadre de l'aménagement du quartier du GRABA.

M. le Maire indique que le coût prévisionnel est estimé par le cabinet CETUR Ingénierie à 116 751,00 € HT, hors option.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

Accepte le dossier PRO d'un montant de 116 751,00 € HT soit 140 101,20 € TTC, hors option, établi par le Cabinet CETUR Ingénierie,

Décide que ces travaux feront l'objet d'une procédure adaptée conformément au Code de la Commande Publique et de lancer la consultation des travaux dès la mise en place des crédits,


Autorise M. le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ces travaux, le PRO DCE, le marché de travaux,...

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Cédric LEMOINE.



Envoyé en préfecture le 16/04/2021
Reçu en préfecture le 16/04/2021
Affiché le 
ID : 011-211101951-20210412-19_2021-DE